

MAITRISE DES FONDAMENTAUX DE LA LANGUE ECRITE ET ORALE

PROGRAMME

Objectifs et durée

Présentiel : 5 ou 10 jours
(selon le résultat obtenu au test d'orientation)

Maîtriser les savoirs généraux de la langue française (grammaire, conjugaison, syntaxe, orthographe, ponctuation) nécessaires pour entrer dans une préparation de catégorie C.

Comprendre et reconnaître tous types de document.
Analyser et restituer les informations à l'écrit et à l'oral.
Rédiger un document en tenant compte des règles de syntaxe, de grammaire et de conjugaison.

Récapter les réflexes d'écriture, lire aisément tous types d'écrit et acquérir du vocabulaire.

Public concerné

Agents inscrits à un dispositif de préparation concours ou examens de catégorie C et ayant partiellement satisfait au test d'orientation.

Conditions et attestation de validation

Appréciation de la progression de l'agent tout au long du parcours.

Evaluation finale déterminant la validation ou la non validation du tremplin.

Validation obligatoire pour entrer en préparation.

Attestation de validation de la formation valable 2 ans : l'agent peut se présenter à une préparation de même niveau sans repasser le test d'orientation.

Assiduité = pas plus de 2 jours d'absence (3 jours si formation de 10 jours).



ORGANISATION



Les frais de logistique : Le CNFPT prend en charge les frais de déplacement, de repas et d'hébergement **sous certaines conditions.**

LES ABSENCES DURANT LA FORMATION



L'assiduité est obligatoire sur la durée totale de la formation. Toute absence doit être exceptionnelle, justifiée et signalée dans les meilleurs délais par votre collectivité. Le manque d'assiduité amènera le CNFPT à reconsidérer la participation de l'agent au tremplin.

VOTRE INSCRIPTION



L'inscription à la préparation et au tremplin doivent être validés par l'autorité territoriale.

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours/examen. Celle-ci doit être effectuée personnellement par l'agent auprès de l'organisateur du concours/examen.